



Pas d'économie, des surcoûts à l'aide sociale, des reports de charges conséquents, des régions frappées par le chômage privées de prolongation d'indemnités, des programmes d'insertions affaiblis : le Canton de Vaud est sur tous les points perdants avec le projet de 4ème révision de l'assurance-chômage. Les acteurs associatifs, syndicaux et de la gauche politique appellent les Vaudois-es à défendre leurs intérêts et à voter NON.

Les organisations syndicales, la gauche et les acteurs associatifs de l'insertion invitent les Vaudois-es à rejeter la 4ème révision de l'assurance-chômage tant celle-ci joue contre leurs intérêts tant d'assuré-e-s que de contribuables.

Joël Gavin, directeur de l'OSEO Vaud, dont l'organisation suisse est le plus grand organisateur de programmes d'insertion, dénonce une révision qui va à l'envers du bon sens. Alors que la Confédération proclame vouloir miser sur la réinsertion avec l'assurance-invalidité, elle met à mal cette logique avec cette révision de l'assurance-chômage. Les coupes annoncées vont éloigner encore plus des jeunes du marché du travail, ce qui rendra leur insertion d'autant plus difficile et coûteuse à l'avenir. Elles sapent les efforts du canton pour amener les personnes à l'aide sociale vers le marché du travail.

Hélène Küng, directrice du Centre social protestant (CSP), s'inquiète de la précarité dans laquelle vont se retrouver en particulier les jeunes exclus des prestations de chômage. La fermeture des semestres de motivations aux jeunes de plus de 20 ans constitue un sabotage de leur avenir ; cela revient à rendre les marches vers l'emploi d'autant plus élevées et difficiles à gravir pour les jeunes. Les consultations sociales du CSP ont déjà constaté la péjoration de la situation des personnes assurées lors des précédentes coupes effectuées dans l'assurance-chômage ; il ne faut pas aggraver la situation.

Camille Kroug, secrétaire cantonale de l'Union syndicale vaudoise, dénonce une révision qui discrimine particulièrement les femmes car elles sont surreprésentées dans les salarié-e-s qui comptent des interruptions de leur vie active. Leur droit aux indemnités sera limité à 4 mois, un coup dur pour toutes celles qui doivent reprendre une activité professionnelle après une longue pause, un décès ou une séparation.

Le syndic de Vevey et président de la conférence des municipaux socialistes Laurent Ballif est comme ses collègues alarmé par le report de charges annoncé sur les finances communales estimé à environ 10 millions de francs. La politique de démantèlement social mené par la Berne fédérale ne fait qu'augmenter la facture sociale. S'il est prêt à mettre des moyens pour financer de nouvelles prestations pour couvrir des besoins non reconnus jusqu'alors, il s'oppose à ce délestage des responsabilités de la Confédération aux communes.

Le député Nicolas Rochat fustige le transfert du système assurantiel à la logique assistancielle qui occasionnera inévitablement un surcoût. Nombre de demandeurs d'emploi ne pourront plus accéder aux prestations de soutien des Offices régionaux de placement (ORP), pourtant gages de réinsertion. La révision touche d'autant plus notre canton que des régions qui obtenaient la prolongation de durée d'indemnisation à 520 jours en raison de leur tissu économique en seront privées : le Canton de Vaud sera à ce titre plus perdants que d'autres cantons. La facture sera d'au moins 10 millions supplémentaires, ce qui doit être entendu par les contribuables vaudois.

Olivier Barraud, président de l'Union syndicale vaudoise, rappelle que l'équilibre financier de l'assurance-chômage peut être concilié avec un financement solidaire. Il suffirait que les cotisations à l'assurance-chômage progressent en fonction du revenu comme dans l'AVS et que le Conseil fédéral profite des années de bonne conjoncture pour renflouer les caisses. La 4ème révision ne fait que charger les salarié-e-s modestes et s'attaquer aux chômeurs ; c'est inacceptable.

Sur le plan vaudois, la campagne des milieux syndicaux, associatifs et de la gauche politique est avant tout militante et est complétée par une campagne d'annonces. Ses coûts s'élèvent à environ 50'000 francs auxquels il convient d'ajouter l'affichage national organisé par le syndicat UNIA. Un tous-ménages du PSV traitant de la 4ème révision est distribué à partir d'aujourd'hui dans tout le canton.